

Cuvées bio : Simonnet-Febvre étoffe sa gamme

Par Jean-Charles Schamberger



©JCS

La Maison dévoile cinq cuvées toutes certifiées bio..

La filiale chablisienne de la Maison Louis Latour propose désormais une gamme complète de huit cuvées certifiées bio, actuellement en cours de commercialisation dans le millésime 2023.

Le virage vers le bio de la maison chablisienne Simonnet-Febvre (Chitry-le-Fort, 89), se poursuit. Lancée en 2020* avec quatre références à partir de la vendange 2018, la démarche s'est enrichie au fil des années pour proposer désormais une gamme complète de huit cuvées certifiées, actuellement en cours de commercialisation dans le millésime 2023.

En avant-première, la presse spécialisée, dont Zepros Resto, a pu récemment les déguster lors d'un repas accords mets et vins dans l'Orangerie du Restaurant Ducasse Baccarat (Paris 16e). Au programme : un Vézelay, un Petit Chablis, un Chablis, trois Premier Cru (Vaillons, Montmains et Fourchaume), un Grand Cru (Preuses), ainsi qu'un Irancy rouge (Les Mazelots).

Cette gamme bio reflète la diversité des climats et témoigne d'un travail précis sur chaque parcelle. L'engagement durable vise à préserver l'équilibre naturel des vignes dans le style de la Maison Simonnet-Febvre. Cette démarche permet de produire des vins nets, de qualité, fidèles à leurs terroirs, qui déploient une expression plus pure des sols. « 2023 était l'année parfaite pour faire des vins bio, tandis que nous avons eu un millésime 2024 catastrophique dans lequel il n'y aura pas de bio », explique Paul Espitalié, directeur général, dont l'objectif est clairement revendiqué : resserrer une large partie des gammes de Simonnet-Febvre sur le bio. Celui-ci représente désormais plus de 30 % de la production de cette maison propriété de Louis Latour.

La rédaction a particulièrement apprécié les accords suivants...

Volaille jaune des landes, Girolles, jus de rôti & Chablis Premier Cru « Montmains » Bio 2023

Comté 36 mois et Saint Nectaire fermier & Chablis Grand Cru « Preuses » Bio 2023